

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 septembre 2009****MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : M. BORDAT  
**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE  
**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. DUPIRE (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme KOENDERS (pouvoir Mme MARTIN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)  
**Membres absents** : M. DUGOURD

**OBJET****DE LA DELIBERATION****Musée de la Vie Bourguignonne - Acquisition d'une enseigne - Demandes de subventions**

Mme DURNET-ARCHERAY, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville a l'opportunité d'acquérir une enseigne du maître luthier Albert Claudot, enseigne qui a servi pour son stand de la foire gastronomique de Dijon en 1923.

Cette acquisition permettrait de compléter harmonieusement les onze boutiques déjà présentées dans les galeries consacrées à la vie quotidienne et aux anciens commerces dijonnais.

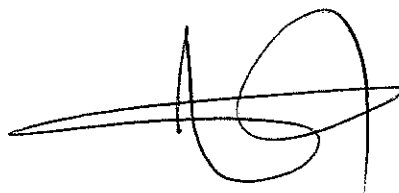
Albert Claudot était un luthier réputé, qui fabriquait des violons et réparait les instruments à cordes. Il a travaillé notamment pour la Société Philharmonique de Dijon, l'orchestre de l'Opéra et le Conservatoire, ainsi que pour de nombreux praticiens amateurs. Son atelier fut situé 9, rue du Bourg puis 18, rue Piron.

Cette enseigne, qui représente sept instruments à cordes avec leur nom et leur époque, a été réalisée par le fils d'Albert Claudot, André, lui-même peintre qui, au cours de sa carrière, fut élève puis enseigna la peinture à l'école des Beaux-Arts de Dijon. Le musée possède également un fusain et une aquarelle réalisés par cet artiste, qui a atteint une certaine cote.

Le coût de cette acquisition est estimé à 1 196 € et elle a reçu l'avis favorable de la commission scientifique interrégionale d'acquisition des musées de France (délégation permanente).

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider l'acquisition, par la Ville, d'une enseigne du maître luthier Albert Claudot, au bénéfice du Musée de la Vie Bourguignonne ;
- 2 - solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées pour cette acquisition ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.



Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 8 OCT. 2009



PUBLIÉ LE 12/10/09